

# SENSIBILISATION AU HANDICAP



## PRÉSENTATION

# SENSIBILISATION - HANDICAP et VOUS?



**Votre ville, votre commune, souhaite proposer un projet de sensibilisation à la tolérance et à l'inclusion de tous ?**

**Votre association, votre institution, votre club sportif, votre entreprise, votre commerce ou votre établissement scolaire veut mieux connaître la situation des personnes porteuses de handicap ?**

**« Handicap et Vous ?! », une organisation de la Province de Hainaut peut vous y aider.**

## **LE PRINCIPE**

Il s'agit d'une opération de sensibilisation à la situation de handicap, personnalisée en fonction des besoins et des spécificités locales. Cette action d'appui aux communes hainuyères en matière d'action sociale leur est proposée par la Province de Hainaut. Animation citoyenne de sensibilisation au handicap lancée en 2013, ces journées se sont déjà tenues dans une douzaine de villes du Hainaut, petites, moyennes et grandes.

Durant plusieurs journées consécutives, l'équipe d'animateurs de « Handicap et Vous ? » propose un large panel d'activités, en fonction des desiderata et besoins des partenaires mais aussi des spécificités des villes accueillant cette opération : animations sportives et découvertes du handisport, parcours encadré de mobilité et d'accessibilité urbaine lors d'une mise en situation de handicap, journées scolaires créatives et ludiques pour le primaire et secondaire, ateliers pédagogiques sur la situation de handicap et ses caractéristiques, rencontres-débats de réflexion sur l'amélioration de l'inclusion, tables de réflexion avec les étudiants de l'enseignement supérieur, séances d'informations sur la situation de handicap, sur le recrutement des personnes en situation de handicap, spectacle théâtral interactif pour les tout petits, conférence(s),...

**SENSIBILISATION - HANDICAP et VOUS?**

# Dr. Puppet

Écrit, mis en scène et interprété par Ludo + Titix + Pétou



# OBJECTIFS DE HANDICAP ET VOUS

- Permettre aux citoyens de tous âges et valides d'appréhender la situation de handicap et/ou de la « dédramatiser » et :
  - > Adopter un nécessaire réflexe d'empathie ;
  - > Anticiper les moyens nécessaires à une indispensable inclusion dans leur propre milieu de vie (aménagement de commerces, adaptation d'une information, d'une infrastructure, gestes simples favorisant un accueil adapté, . . .);
  - > Permettre aux personnes en situation de handicap de s'ouvrir au monde valide et leur offrir une tribune d'expression et de communication;

Et ainsi favoriser une cohabitation entre ces deux publics qui vivent dans une société à partager et à construire équitablement

- Soutenir le développement de la Politique en faveur des personnes porteuses de handicap ;
- Améliorer le réflexe local d'inclusion au sein des politiques commerciales, urbanistiques, sociales, culturelles, d'emploi, . . . ;

## PUBLICS-CIBLES POTENTIELS

- Les pouvoirs publics et élus locaux ;
- Le personnel des institutions publiques locales;
- Les écoles d'enseignement ordinaire maternel, spécialisé primaire et ordinaire secondaire;
- Les étudiants (futurs professionnels);
- Les maisons de jeunes ;
- Les personnes en situation de handicap;
- Les acteurs sociaux;
- Les acteurs culturels ;
- Les commerçant(e)s ;
- Les clubs sportifs ;
- Les institutions spécialisées;
- Le monde associatif local ;
- Les citoyennes et citoyens de manière générale.



## LISTE D'ACTIVITES POSSIBLES

**Ce programme d'activités est adaptable en fonction des axes privilégiés par nos partenaires locaux**

### ▮ **Spectacle interactif Dr. Puppet** (de 5 à 8 ans)

« Ce petit lion, il s'appelle Zumba. Tout le monde a peur de lui parce qu'il ne parle pas. Il y a aussi Benjamin la chenille sans bras ni jambes, Nuts qui n'a pas toute sa tête, Scounz qui est aveugle et Tontrang qui n'a pas de nez. Tous ces personnages ont besoin du Docteur Puppet. Il les soigne, les répare et s'occupe d'eux. Dr. Puppet est un bon médecin il soigne ses marionnettes avec beaucoup de passion mais il a besoin d'un assistant. Sacha est là mais peut-être aura-t-il besoin de . . . plusieurs petits assistants. »

Ce spectacle de marionnettes n'est pas un spectacle comme les autres. C'est un outil pédagogique qui invite les enfants de l'enseignement maternel ordinaire à voir le handicap autrement.

#### **Bon à savoir**

1. Durée de la représentation : environ 1 heure
2. Idéalement en local occulté
3. Horaire à déterminer en collaboration avec les classes participantes.
4. Capacité maximum du public : 80 élèves

### ▮ **Rencontre Extra Kids** (enseignement primaire ordinaire et spécialisé)

#### **Journée -type :**

- 9h00 : accueil des groupes au sein du hall sportif
- 9h30 à 12h00 : ateliers culturels (peinture à la bouche, percussions, expression corporelle, sketches de théâtre sur la tolérance, constructions et bricolages, marionnettes. . .), sportifs (parcours d'obstacles à l'aveugle, basket-ball, joélette, cyclo-danse, boccia, . . .) sensibilisation (initiation à la langue des signes, parcours à l'aveugle avec les chiens-guides ou une canne blanche, parcours en chaises en duo, . . .), animation « le Jeu des premiers secours » (notions de secourisme pour les enfants).

- De 12h00 à 13h00 : Repas
- De 13h00 à 14h30 : reprise et clôture au cours d'un moment collectif de conclusion.

### **Bon à savoir :**

1. Des groupes mixtes avec des enfants porteurs de handicap et valides sont formés en début de journée;
2. Les enfants sont répartis par tranches d'âge;
3. Installation des ateliers possible la veille, démontage le jour-même;
4. Pique-nique à midi : Pour ce dernier, prévoir un ou plusieurs locaux suffisamment grands pour accueillir les enfants à table;
5. Les enfants voyagent dans les ateliers toute la journée sur un thème attractif (les Pirates, les Super Héros, la Fête foraine, . . .);
6. Activités intérieures et, si la météo le permet, extérieures ;
7. Animations assurées par les animateurs provinciaux sur un thème attractif qui varie chaque année;
8. Encadrement des classes et groupes par les instituteurs, éducateurs et/ou accompagnateurs.

## **↳ Sensibilisation des jeunes au handicap** (enseignement secondaire ordinaire)

### **Journée -type :**

- 8h30 : accueil des classes
- Introduction de la journée par une rencontre avec Serge Van Brakel (Asbl Horizon 2000). Comédien, humoriste, lui-même concerné, il est engagé dans la démystification du handicap.
- 9h00 à 12h00 : ateliers culturels (peinture à la bouche, percussions, expression corporelle, sketches de théâtre sur la tolérance, . . .), sportifs (parcours d'obstacles à l'aveugle, basket-ball, joélette, cyclo-danse, torball, boccia, . . .) sensibilisation (initiation à la langue des signes, parcours en chaises en duo, . . .), animation « les gestes qui sauvent» (notions de secourisme);
  - De 12h00 à 13h00 : repas des élèves;
  - De 13h00 à 15h30 : reprise des ateliers et clôture de la journée.

**SENSIBILISATION - HANDICAP et VOUS?**





## Bon à savoir :

1. Les groupes peuvent être constitués d'élèves d'une ou plusieurs écoles selon les situations locales;
2. Les élèves valides sont amenés à interagir avec des animateurs parfois porteurs de handicap;
3. Les élèves sont répartis par tranches d'âge;
4. Installation des ateliers possible la veille, démontage le jour-même;
5. Pique-nique à midi : pour ce dernier, prévoir un ou plusieurs locaux suffisamment grands pour accueillir les enfants à tables;
6. Les élèves voyagent dans les ateliers toute la journée;
7. Activités intérieures et, si la météo le permet, extérieures;
8. Animations assurées par les animateurs provinciaux;
9. Encadrement des classes ou groupes par les professeurs accompagnateurs.



## ➤ **Réflexion autour de l'accessibilité**

Mêlant mise en situation, prise de conscience « pratique » et temps d'échanges, cette demi-journée s'adresse à un public adulte : services publics, commerçants, enseignement secondaire dans les domaines du social, de l'architecture, des travaux publics et aménagements urbains... Les élèves de l'enseignement secondaire (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degrés) sont les bienvenus.

### **Journée -type :**

- 8h30 : accueil des participants au départ d'un lieu de conférence;
- 9h00 à 10h00 : parcours d'accessibilité dans la ville. En duo, parcours en chaise roulante ou les yeux bandés avec une canne, les deux expériences étant partagées avec un autre participant qui officiera en tant que guide. Les rôles sont inversés au cours de l'animation;
- Retour vers le lieu de conférence;
- 10h15-10h30 : présentation du projet « Handicap et vous ? » et de ses objectifs.
- 10h30-10h45 : débriefing du parcours d'accessibilité en ville, échanges d'expériences;
- 10h45 - 11h15 : « Accessibilité : définitions et enjeux » – par une asbl telle que GAMAH, Plain-Pied ou Passe-Muraille;
- 11h15 - 11h30 : Présentation de l'action des Conseillers en Mobilité;
- 11h30 -12h00 : Politique urbanistique et Mobilité : le point de vue de la Commune;
- 12h00-12h15 : Echanges et conclusion.

## ➤ **Rencontre sportive adaptée**

Le service provincial « Hainaut Sports » participe à l'opération « Handicap et Vous ? » depuis son lancement en 2013. Plus précisément, son nouveau département « Handisports » présente une série d'activités visant à la sensibilisation au handicap et aux disciplines sportives pratiquées par les personnes dans cette situation.

Ainsi, en fonction de la superficie des lieux qui accueillent les activités, le département « handisports » propose :

- De la Boccia (pétanque adaptée) ;
- Du Bum-ball ; (jeu de balle avec réception sur des velcros)
- Du Kin-ball (jeu de coopération avec un ballon énorme) ;
- Du Torball (sport pour les aveugles) ;



- Du Céci-foot (football pour personnes aveugles et déficientes visuelles) ;
- Du Volley-ball assis ;
- Et une initiation à la Joëlette (tribune adaptée pour aller ou on veut avec une personne hémiplegique ou paraplégique).

Les activités se déroulent de 9h30 à 12 heures et de 13 heures à 15h30.

Elles sont ouvertes aux élèves des premier et deuxième degrés de l'enseignement secondaire, au personnel des villes, communes, entreprises ou institutions partenaires et au grand public de manière générale.



## ➤ Possibilité de formation et d'informations

Accueillir des citoyens porteurs de handicap dans un service public : quelles sont les implications ? Comment adapter au mieux sa communication et son attitude ?

Recruter du personnel porteur de handicap : comment préparer au mieux un poste de travail ? Comment préparer au mieux son équipe ? Comment accueillir au mieux son nouveau collègue ?

Des séances d'information sont envisageables sur demande.

## ➤ Expositions

Durant l'activité, sur demande également, une exposition d'œuvres réalisées par ou au sujet des personnes extraordinaires peut être installée dans un lieu de choix (salon communal, hall d'école, bibliothèque, ...).

Des documents vidéo sur l'inclusion des personnes en situation de handicap peuvent également être diffusés et mis à la disposition des demandeurs dans le cadre d'une activité particulière.



# SENSIBILISATION - HANDICAP et VOUS?



## **Mise en oeuvre :**

### **▮ Quel impact budgétaire pour les participant(e)s et les partenaires?**

Aucune participation financière n'est demandée.

L'ensemble des activités et animations est assurée gratuitement par les équipes de la Province de Hainaut ou d'associations partenaires sur le territoire de la Commune dans laquelle se déroule l'opération.

### **▮ Quel est le rôle de la Province de Hainaut?**

La Province de Hainaut met tout son savoir-faire au service des communes, institutions, associations, clubs sportifs, écoles et entreprises de son territoire intéressés par l'opération « Handicap et vous ? ». Plusieurs services et une dizaine d'agents provinciaux sont attachés à cette organisation et actifs durant l'opération.

Expérimentés, nos animateurs peuvent travailler aussi bien avec des enfants en bas âge qu'avec des jeunes de 18 ans. Le public adulte se voit proposer des activités adaptées à ses besoins, sportives, d'éducation permanente, informatives,...

### **▮ Quelle est la participation concrète nécessaire de la ville/commune ou du partenaire?**

Au-delà du dispositif provincial, le soutien de la Commune est indispensable en tant que partenaire du projet. Les moyens nécessaires à la mise en œuvre sont principalement :

- > Mise à disposition gratuite de locaux (salle omnisports, locaux divers pour ateliers, réfectoire, salle de conférence...) et aide pour la remise en état et le nettoyage; la capacité d'accueil/superficie du hall et locaux annexes est à renseigner lors des premiers contacts. Les animations seront élaborées en fonction du rapport entre le nombre de participants potentiels et les surfaces et locaux disponibles;
- > Un agent de prévention-sécurité ou un agent de police : un accompagnement du parcours de mobilité urbaine en chaise roulante et à l'aveugle est à prévoir afin d'assurer la parfaite sécurité des participants ; le but de ce parcours étant de mettre en avant aussi bien les difficultés que les réalisations positives;



- > Participation d'un(e) conseiller(e) en mobilité et d'un(e) représentant(e) de la Ville à la partie « débriefing et analyse » du parcours accessibilité;
- > Une aide à la Communication au sein de la Commune entre 1 mois et 2 semaines avant l'action (article dans le périodique local, agenda sur le site web communal, avis éventuel dans les bâtiments communaux,...) et soutien en matière de mobilisation large des participants ;
- > Evaluation du projet via débriefing ou questionnaire de satisfaction post-activité;



## COORDINATION GENERALE

Toute Commune ou partenaires intéressés peuvent faire la demande d'un rendez-vous ou d'une réunion opérationnelle auprès de la Direction Générale de l'Action Sociale de la Province de Hainaut.

**Contact général : Site de la Maison du Hainaut**  
**Quai de Brabant n°20 – 6000 Charleroi**  
**jean\_philippe.preumont@hainaut.be**  
**0495.910 000 - 071.641 062**

## QUELQUES MOTS SUR L'ORGANISATEUR

La Province de Hainaut – son relais sur le terrain étant sa Direction Générale de l'Action Sociale – est un important opérateur actif au bénéfice du bien-être des personnes en situation de handicap.

La Province de Hainaut consacre chaque année un budget de 50 millions d'euros à cette politique spécifique d'Action sociale. Plus de 2150 travailleurs et 45 institutions répondent quotidiennement aux divers besoins en matière de prise en charge, d'accueil, d'aide à l'intégration en milieu de vie et d'hébergement des personnes en situation de handicap, de la crèche à la maison de repos adaptée, en passant par le milieu scolaire.

Son action vise également une inclusion optimale des « personnes extraordinaires » grâce à la rencontre avec le public valide au moyen de plusieurs formules (Rencontres Extra Kids en milieu scolaire, grand événement annuel « Ensemble Avec Les Personnes Extraordinaires », « Handy Days » : formation à l'handimangement, stages Extra Weeks...).



